Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260212-16_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 12 février 2026

Le 12 février 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 6 février 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19
Ayant donné procuration : 0
Absents : 7

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURNIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON – R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – C. LATOUCHE – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL –I. ADAM – J-P MENOU
Absents : V. PERROT ; L. L'HAVEANT ; E. CRESSEVEUR ; D. COLIN ; V. GUIMBERTEAU ; M-L HINRY – A. SENECHAL
Procurations : /
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°16-2026

Objet : Subvention - Comité des fêtes

M. le Maire informe l'assemblée que le Comité des Fêtes, qui prépare déjà le Plestival, a besoin de se voir attribuer rapidement sa subvention. La demande est de 10 000€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
APPROUVE le versement d'une subvention de 10 000€ au Comité des Fêtes pour l'organisation du Plestival 2026.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310